



Les Infos du village

OCTOBRE-NOVEMBRE 2016

Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@orange.fr

Avancement du chantier de la route de Saverne

Les branchements des avaloirs des eaux de pluie ont révélé une présence d'amiante. Comme l'impose la réglementation en vigueur, un plan de retrait a dû être présenté à l'inspection du travail suivi des travaux d'enlèvement des tubulures amiantées. Cela a entraîné un retard d'un mois au planning des travaux. Le surcoût pour les travaux de retrait de l'amiante sera de 18 500€ ttc .

Pour votre information, le chantier entrera bientôt dans sa phase finale par la réalisation de la couche de roulement.

La route sera donc barrée totalement pour permettre la pose des enrobés du 20 octobre au 28 octobre (durant la période scolaire). Rabotage et préparation le 20 et 21 octobre , pose en pleine largeur du bitume à partir du 24 octobre. Pour les riverains, il faudra autant que possible prévoir les déplacements dans la journée car par moment il sera très difficile voire interdit de circuler sur la couche provisoire.

La route pourra, le cas échéant être ré-ouverte à la circulation plus tôt en fonction de l'avancement et des aléas de chantier. L'Unité Technique du conseil départemental de Saverne mettra des panneaux d'information en place cette semaine.

Sécurité préventive

L'entreprise Ramonage Alsace Nord vous informe de son passage dans notre commune à partir du 19 octobre 2016.

Contact: Ramonage Nord Alsace Fischer tél 03 88 91 66 72

Sur l'agenda

- Soirée Loto Bingo organisée par l'USS le samedi 22 octobre 2016
- 32ème Week-end de jeux en réseau organisé par LanUp les 29 et 30 octobre 2016
- le lundi 31 octobre 2016 le Réseau Animation Jeunes propose un après-midi jeux et crêpes au local sous la mairie pour les jeunes du village.
- Concert des Amis de l'Orgue le dimanche 13 novembre à 16 H 30
- Visite de M. Christophe Lotigié, Sous Préfet de l'Arrondissement de Saverne, le lundi 14 novembre 2016
- Bourse aux livres organisée par les parents d'élèves du Sivos les 18,19,20 novembre à l'Espace Communal
- Samedi 26 novembre à 17h balade contée organisée par le Conseil Local des Jeunes

Statuts de l'association foncière

Suite à un arrêté préfectoral , les nouveaux statuts de l'association foncière devront être approuvés par une majorité de propriétaires. Cela se fera lors d'une assemblée générale prévue **le lundi 21 novembre 2016** à 20h à la petite salle de l'Espace Communal.

Déchèteries

A compter du 1^{er} octobre, les horaires d'ouverture des déchèteries sont modifiés comme suit :

-Déchèteries fixes (Saverne, Marmoutier, Ingwiller) : ouverture de 9h à 18h le samedi. Les entrées sont autorisées jusqu'à 17h50.

Tél : 03 88 02 21 80.

-Déchèteries mobiles : ouverture de 11h à 18h.

Les entrées sont autorisées jusqu'à 17h50

Approbation de la carte communale

Par arrêté préfectoral du 9 octobre 2016, le périmètre de la carte communale est arrêté selon les dispositions prises par la délibération du conseil municipal en date du 16 janvier 2016. Le dossier est mis à disposition du public et consultable en mairie durant les permanences. Un courrier de notification sera adressé à tout propriétaire ayant sollicité un classement de leur parcelle en terrain constructible.

Eclairage public

A l'écoute de plusieurs doléances, nous allons modifier le fonctionnement de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Nous procéderons à un autre essai à savoir que tous les lampadaires seront allumés jusqu' à 24h00 pour être rallumés le matin à 5h00.

Entre temps, les rues de la commune seront plongées dans l'obscurité. Vos remarques sont attendues sur ce nouveau mode de fonctionnement de l'éclairage public. Par ailleurs la route de Saverne sera dotée de lampadaires à fonctionnement en led. La consommation d'énergie sera divisée par 2 malgré trois lampadaires supplémentaires installés aux entrées.

Propreté du village

La propreté du village est l'affaire de tous. Les trottoirs, les abords des propriétés sont à nettoyer par chaque propriétaire. Pour la Toussaint, les membres du conseil municipal organiseront une matinée de travail le **samedi 29 octobre de 8h à 12h**. Tous les bénévoles seront les bienvenus. Idem pour la préparation des illuminations de Noël, une matinée de travail sera organisée le **samedi 19 novembre de 8 H à 13 H 00**. Offrons à nos enfants la magie de Noël au sein de notre village et donnons un peu de notre temps à cette occasion.

Banque Alimentaire

Chaque dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires sollicitent le grand public pour leur Collecte Nationale. Retenez bien la date de la prochaine collecte : **les 25 et 26 novembre prochains**. Il n'y aura pas de collecte en mairie mais nous vous invitons à faire preuve de générosité lors des achats dans les magasins où sont directement organisées les collectes aux dates précitées.

La nouvelle communauté de communes dès le 1er janvier 2017

Si l'année dernière comportait encore des interrogations sur le périmètre exact de leur regroupement, la fusion des Communautés de Communes de Saverne et de Marmoutier-Sommerau est désormais en marche. Il ne reste en effet plus qu'un trimestre pour créer ce qui sera une nouvelle Collectivité. Au premier janvier 2017 une nouvelle entité doit fonctionner, avec des Statuts et des Compétences définies par le travail d'harmonisation qui est en cours. Des solutions techniques et administratives restent à trouver sur certains points, la CCRS ne souhaitant par exemple pas s'engager dans les domaines de la voirie ou des Ecoles Primaires, domaines pour lesquels la C.C. de Marmoutier-Sommerau est aujourd'hui compétente. Les conséquences financières et administratives de certains choix seront déterminantes pour l'avenir, d'où l'organisation de rencontres entre les Elus des deux Collectivités afin de cerner les enjeux des dossiers. Des Groupes de Travail par Thématiques et Compétences associant les Elus des deux Structures ont été constitués. Ces « Commissions » sont accompagnées par un Bureau d'Etude spécialisé dont la mission est d'évaluer l'impact des décisions et de définir les outils d'unification, en tenant compte des incidences fiscales pour l'ensemble des acteurs. La méthode retenue semble opérante car aucun élément de blocage ou de dissension n'est intervenu à ce jour !

Un Conseil Communautaire issu de délégués des deux Intercommunalités sera donc installé en début d'année prochaine, avec pour mission première de faire fonctionner une structure qui vient d'être créée et qui comptera environ 37 000 habitants.

Inscription sur la liste électorale

L'année 2017 sera une année électorale; toutes les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale peuvent le faire lors de la permanence du lundi de 16h00 à 19h00 en se munissant de la carte d'identité.

Bonne lecture

et restant à votre disposition

Votre Maire